



**IMPACT ÉCONOMIQUE  
DU SECTEUR CULTUREL  
AU NOUVEAU-BRUNSWICK**

ASSOCIATION ACADIENNE  
DES ARTISTES PROFESSIONNEL. LE.S  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**INVESTIR** **AGIR** **PROSPÉRER**

SEPTEMBRE 2024

# IMPACT ÉCONOMIQUE DU SECTEUR CULTUREL AU NOUVEAU-BRUNSWICK

PIERRE-MARCEL DESJARDINS

ÉCONOMISTE



## **SOMMAIRE EXÉCUTIF**

### **SITUATION ÉCONOMIQUE ACTUELLE**

- En 2014, les dépenses per capita du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour les services culturels se trouvaient à la moyenne nationale avec un montant de 96\$ per capita. En 2022, la province était à 50\$ per capita sous la moyenne canadienne.
- En 2022, la contribution du secteur culturel au produit intérieur brut du Nouveau-Brunswick était de 705\$ per capita.
- En 2022, nous avons près de 7000 personnes au Nouveau-Brunswick dont l'emploi principal était au niveau des produits de la culture. C'est 8,6 emplois par 1000 habitants, un résultat très inférieur à la moyenne nationale de 14,8 emplois.
- En 2021, il y avait aussi beaucoup plus de travailleurs autonomes que d'employés, particulièrement en ce qui a trait aux artistes, auteurs et interprètes indépendants, ce qui veut dire que les artistes n'ont pas accès au même niveau de sécurité sociale que les autres travailleurs et travailleuses.
- Le salaire moyen pour le personnel des arts et de la culture et du personnel de soutien des arts et de la culture était, en 2021, légèrement inférieur à 20 000\$, et légèrement moins de 25 000\$ pour les personnes travaillant à temps plein.
- La vaste majorité des entreprises du secteur culturel sont de très petites entreprises.

### **RECOMMANDATIONS**

#### **Investissements supplémentaires :**

- Nous proposons que le gouvernement dépense 50\$ de plus par habitant pour la culture. Cela représente 40,5 millions de dollars par an.

#### **Impact Économique :**

- Cet investissement permettra au Nouveau-Brunswick de rattraper la moyenne nationale et pourrait ajouter 475 millions de dollars au produit intérieur brut de la province pour atteindre un total de près de 1,2 milliard de dollars.

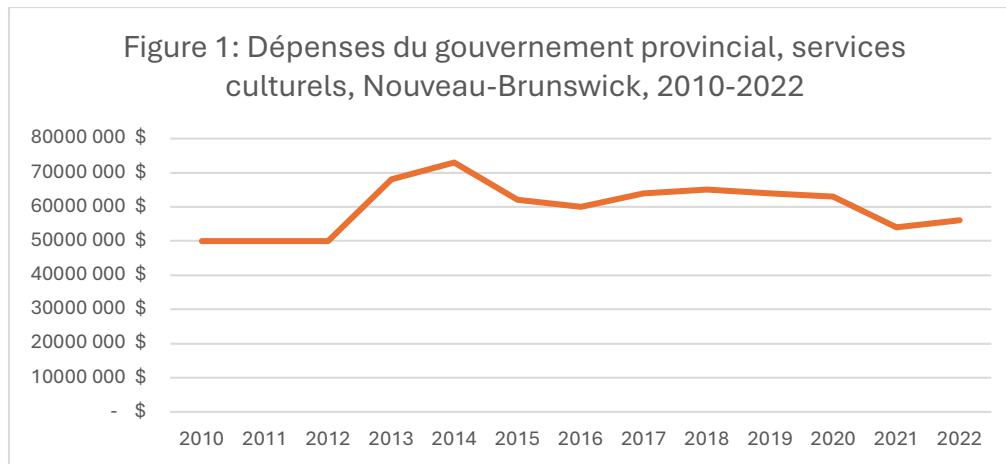
#### **Revenus pour le Gouvernement :**

- L'économie plus forte générera 82 millions de dollars de revenus supplémentaires pour le gouvernement. Des revenus provenant de la taxe de vente et de l'impôt sur les revenus des particuliers et des entreprises. Même si nous atteignons seulement la moitié de cet objectif, les revenus supplémentaires couvriront largement les nouveaux investissements en culture.

**EN BREF : 40,5 MILLIONS D'INVESTISSEMENTS DANS LA CULTURE RAPPORTERA 41,5 MILLIONS DE PROFITS NETS DANS LES COFFRES DU NOUVEAU BRUNSWICK**

## DÉPENSES GOUVERNEMENTALES

Après avoir augmenté entre 2012 et 2014, pour atteindre un sommet d'un peu plus de 70 millions de dollars, les dépenses du gouvernement du Nouveau-Brunswick pour les services culturels<sup>1</sup> ont diminué au cours des dernières années à environ 56 millions (figure 1).

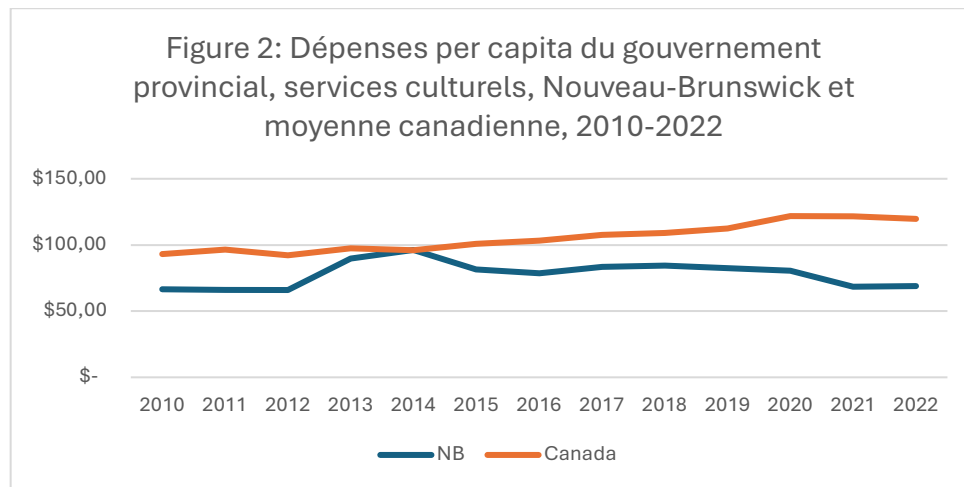


Source : Statistique Canada, tableau : 10-10-0005-01 (anciennement CANSIM 385-0041)

<sup>1</sup> Statistique Canada définit les services culturels comme suit : « la fourniture de services culturels; l'administration des affaires culturelles; la supervision des installations culturelles et la réglementation s'y rapportant; le fonctionnement d'installations destinées à des activités culturelles (bibliothèques, musées, salles d'exposition, théâtres, monuments, bâtiments et sites historiques, jardins zoologiques et botaniques, aquariums, arboretums, etc.) et le soutien à ces installations; la production et l'organisation de manifestations culturelles (films, concerts, spectacles, expositions, etc.) et le soutien à ces manifestations; et les bourses, les prêts et les subventions destinés à financer des créateurs, des artistes, des compositeurs, des écrivains, etc. ou des organisations de soutien aux activités culturelles. ». Cela inclut les manifestations nationales, régionales ou locales dont la vocation principale n'est pas de nature touristique mais exclut la production d'émissions culturelles pour la radio et la télévision, les manifestations culturelles destinées à être présentées en dehors des frontières nationales et les manifestations nationales, régionales ou locales à vocation essentiellement touristique.

[https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD\\_f.pl?Function=getVD&TVD=201435&CVD=201438&CPV=7082&CST=01011960&CLV=3&MLV=4&D=1](https://www23.statcan.gc.ca/imdb/p3VD_f.pl?Function=getVD&TVD=201435&CVD=201438&CPV=7082&CST=01011960&CLV=3&MLV=4&D=1)

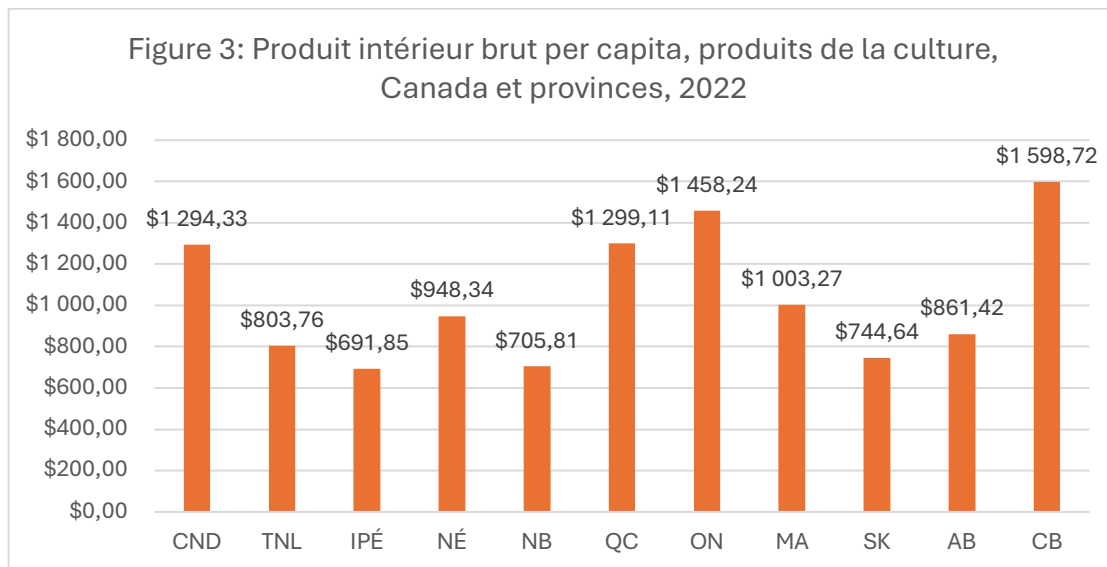
En fait, en 2014, les dépenses per capita du gouvernement du Nouveau-Brunswick avaient rejoint la moyenne nationale avec un montant de 96\$ per capita (figure 2). Depuis, la province s'est éloignée de la moyenne nationale. En 2022, l'écart entre les dépenses du gouvernement du Nouveau-Brunswick et la moyenne canadienne était de 50\$.



Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistique Canada, tableau : 10-10-0005-01 (anciennement CANSIM 385-0041)

## CONTRIBUTION AU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

En 2022, la contribution du secteur culturel au produit intérieur brut du Nouveau-Brunswick était de 705\$ per capita (figure 3). C’est 588\$ de moins que la moyenne nationale et seule l’Île-du-Prince-Édouard avait un impact moindre que le Nouveau-Brunswick. Il est intéressant de constater que l’impact relatif du secteur culturel au PIB provincial n’est qu’à 54,5% de la moyenne nationale, mais que ce pourcentage est similaire à la contribution du gouvernement provincial au secteur culturel (57,8%). Une contribution supplémentaire du gouvernement provincial devrait donc générer un apport équivalent à l’économie provinciale.

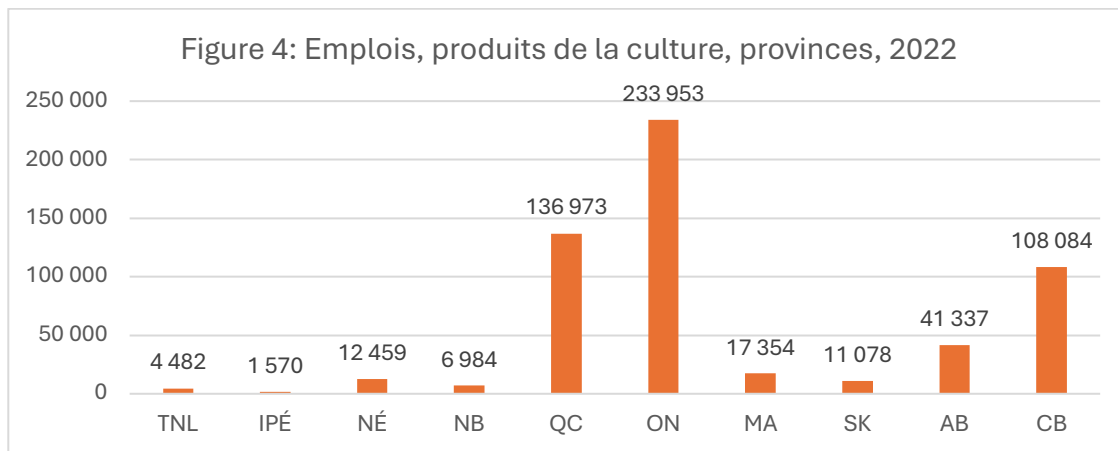


Source : Calculs de l’auteur à partir de Statistique Canada, Tableau : 36-10-0453-01 (anciennement CANSIM 387-0013)

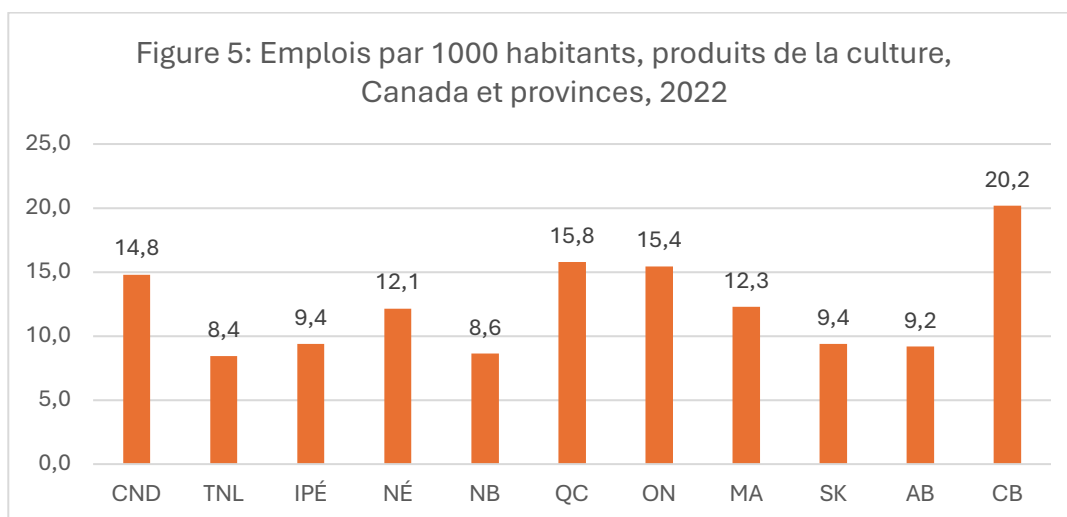
En investissant 40,5 millions de dollars de plus, la contribution du secteur au PIB de la province passerait de 725 millions de dollars à environ 1,2 milliard de dollars.

## EMPLOIS

Les statistiques sur l'emploi pour le secteur culturel sont sous-estimées. Pour de nombreux artistes, leurs activités artistiques ne représentent pas leur emploi principal. Or, les statistiques mesurent justement l'emploi principal. Cela dit, il y avait, en 2022, près de 7000 personnes au Nouveau-Brunswick dont l'emploi principal était au niveau des produits de la culture (figure 4). Sur une base per capita, le résultat pour la province est de 8,6 emplois par 1000 habitants, un résultat très inférieur à la moyenne nationale de 14,8 emplois. Seule Terre-Neuve-et-Labrador a un résultat inférieur au Nouveau-Brunswick (figure 5).



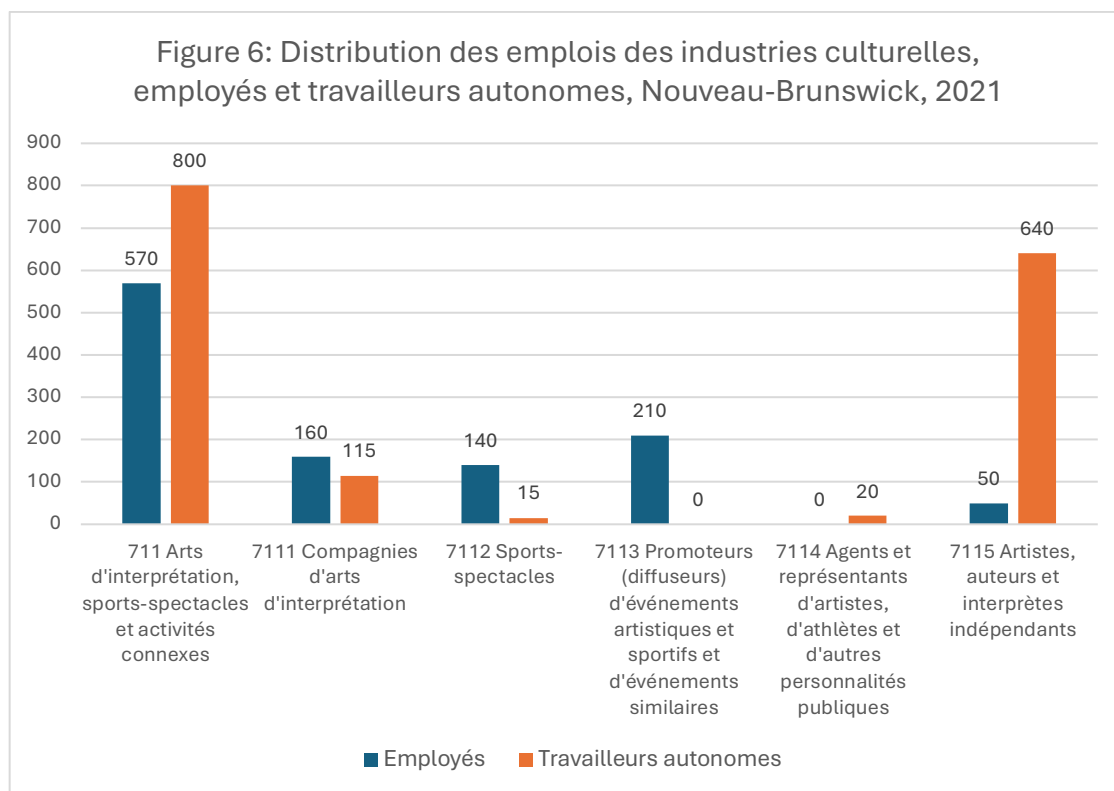
Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistique Canada, tableau : 36-10-0453-01 (anciennement CANSIM 387-0013)



Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistique Canada, tableau : 36-10-0453-01 (anciennement CANSIM 387-0013)

Pour analyser la distribution des emplois du secteur à l'intérieur de la province du Nouveau-Brunswick, nous devons utiliser les données du recensement. Il s'agit d'une source différente des figures précédentes, où les données provenaient d'une étude annuelle de Statistique Canada.

Lors du recensement de 2021, il y avait beaucoup plus de travailleurs autonomes que d'employés, particulièrement en ce qui a trait aux artistes, auteurs et interprètes indépendants (figure 6). C'est moins le cas pour les autres sous-secteurs.

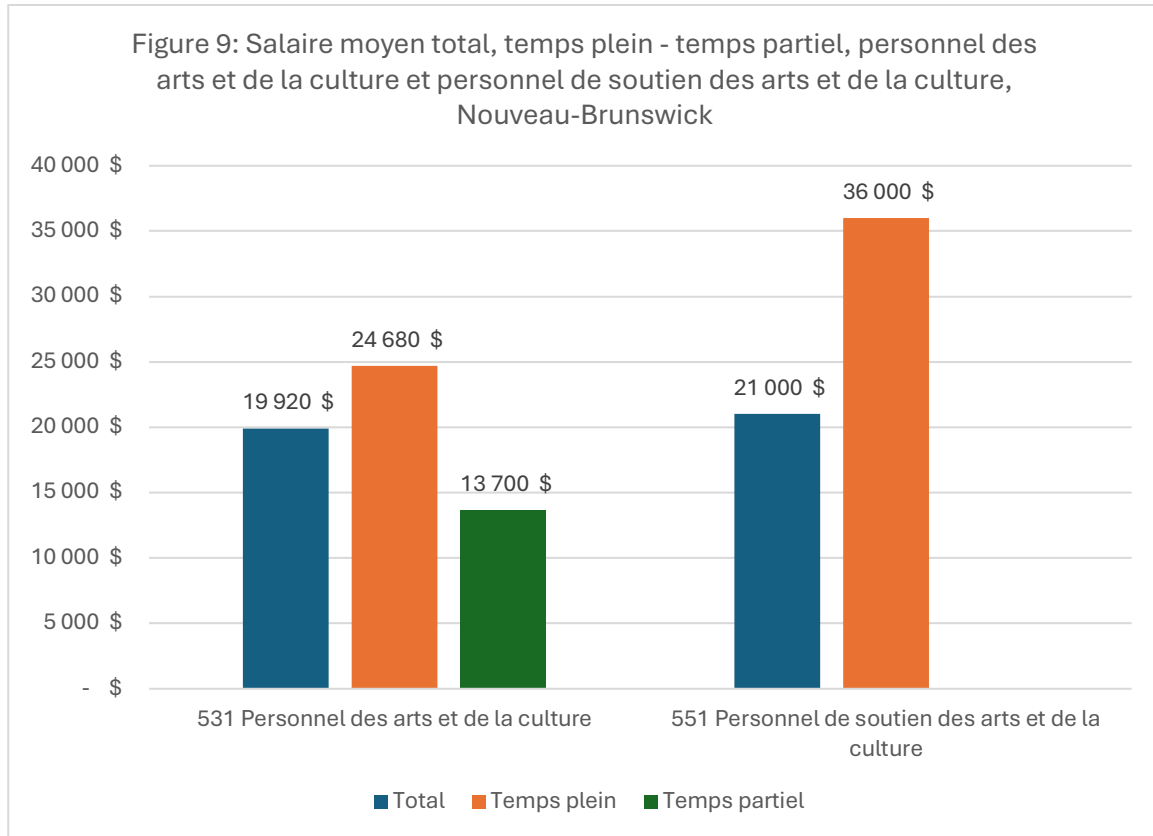


Source : Calculs de l'auteur à partir de Statistique Canada, Tableau : 98-10-0592-01.



## SALAIRES

Le salaire moyen pour le personnel des arts et de la culture et du personnel de soutien des arts et de la culture était, en 2021, légèrement inférieur à 20 000\$, et légèrement moins de 25 000\$ pour les personnes travaillant à temps plein (figure 9).



Source : Statistique Canada, tableau : 98-10-0596-01

## PROPOSITION


Il est évident que le secteur culturel de la province du Nouveau-Brunswick n'est pas développé à son plein potentiel. La contribution au niveau du produit intérieur brut de la province, de même que les emplois que l'on y retrouve, sont loin de la moyenne canadienne.

Nous proposons donc que les investissements du gouvernement provincial dans le secteur de la culture rattrapent la moyenne nationale. Ceci se traduirait par une augmentation de 50\$ par habitant, soit un montant total de 40,5 millions de dollars annuellement.

Cet apport supplémentaire, apportant le Nouveau-Brunswick à la moyenne nationale, devrait également éliminer, après un certain temps, l'écart entre l'apport du secteur culturel à l'économie du Nouveau-Brunswick et la moyenne nationale.

L'élimination de cet écart entre l'apport du secteur culturel au Nouveau-Brunswick et la moyenne nationale augmenterait d'environ 475 millions de dollars le PIB provincial pour le porter à près de 1,2 milliard.

De plus, en utilisant le multiplicateur de recettes de provenance interne en pourcentage du PIB présenté par le vérificateur du Nouveau-Brunswick, cet apport supplémentaire au PIB de la province se traduirait par plus de 82 millions de dollars en revenus supplémentaires pour le gouvernement provincial<sup>2</sup>.



Pierre-Marcel Desjardins

Économiste

<sup>2</sup> Vérificateur général du Nouveau-Brunswick. 2022. *Chapitre 3 : État de la situation financière du Nouveau-Brunswick*. P.94. <https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnb-vgnb/pdf/Reports-Rapports/2022V3/Chap3f.pdf>

**Œuvre de la page couverture :**

Chantal Cadieux, *Le Corps en 4 saisons*, production de la compagnie DansEncorps 2023. Interprète : Chantal Baudouin. Photo : Annie-France Noël.

**Imprimé :** ISBN 978-1-895819-80-9

**Électronique :** SBN 978-1-895819-81-6